

*Der schweizerische Gesandte in Paris, A. Dunant,  
an den Vorsteher des Politischen Departementes, G. Motta*

S

Paris, 12 février 1927

Le rapport que M. Victor Bérard doit présenter au Sénat sur le compromis d'arbitrage des zones était attendu pour la semaine dernière (voir ma lettre du 28 janvier)<sup>1</sup>. Avant-hier, je suis donc allé au Quai d'Orsay et j'ai demandé au Directeur politique d'Europe si ce rapport était prêt. A ma très grande déception, j'ai appris que ce n'était pas le cas.

Me prévalant des instructions contenues dans la lettre personnelle que vous avez bien voulu m'écrire le 22 janvier<sup>2</sup>, j'ai carrément déclaré à mon interlocuteur que toutes ces tergiversations avaient assez duré et je lui ai demandé à voir M. Briand auquel je tenais à exposer moi-même le devoir de hâter – enfin! – la procédure.

Le Ministre des Affaires Etrangères m'a reçu aujourd'hui à midi; immédiatement, je suis entré dans le vif du sujet qui m'amenait et je lui ai fait part de la surprise et de la préoccupation que causait à Berne la lenteur excessive du Sénat. M. Briand m'a répondu qu'il était le premier à regretter ce retard contre lequel il a lutté en écrivant récemment au Président de la Commission sénatoriale des Affaires Etrangères; aussi s'attendait-il au dépôt du rapport Bérard dans le délai envisagé; mais il semble que, par suite d'une intervention directe de M. Hennessy au-

---

1. *Nicht abgedruckt.*

2. *Nr. 242.*

13. FEBRUAR 1927

435

près de M. Victor Bérard, un malentendu se soit produit; le sénateur aurait cru comprendre que l'Ambassadeur désirait prendre connaissance de son travail avant sa communication à la commission; or, cette supposition était erronée. Quoi qu'il en soit M. Briand m'a assuré que le rapport Bérard était à la veille d'être terminé et serait incessamment soumis à la commission des Affaires Etrangères, en sorte que le dépôt sur le bureau du Sénat pourra avoir lieu très prochainement: «d'ici à quelques jours» a prétendu le Ministre «en sorte que, le Sénat devrait certainement en avoir terminé avant la fin de ce mois.» J'ai remercié M. Briand de sa déclaration rassurante et je lui ai dit que vous en prendriez acte avec satisfaction.

Au moment où j'allais prendre congé de lui, M. Briand m'a encore dit: «Tâchez d'éviter, si vous le pouvez, que vos journaux ne secouent (sic) le Sénat ces jours-ci, car les sénateurs sont susceptibles, surtout aux pressions de l'extérieur qui fréquemment vont à fin contraire.»

J'ai répliqué: «Vous reconnaîtrez que dans un pays d'opinion publique comme le nôtre, il était naturel de voir la presse s'étonner, fin janvier, de ce qu'un projet déposé le 3 août n'avait pas encore été rapporté.» – «Mais il y a eu les vacances et les élections» a fait observer M. Briand; «quoi qu'il en soit, je vous confirme que, d'ici à fin courant, j'attends la solution du Sénat.»

Tel est, Monsieur le Président, le compte rendu de mon entretien avec le Ministre des Affaires Etrangères; il ne me reste qu'à souhaiter la réalisation entière de ses prévisions; je ne saurais vous dire quelle satisfaction profonde j'éprouverai si, réellement, nous n'avons plus qu'une quinzaine de jours à attendre pour mener à bien la ratification du compromis.